



La Rapière



Journal d'information de la section SNADGI -CGT du
Gers - n° 18
mars 2009

LA VOIX DE SON MAITRE

La France de Sarkozy réalise ce miracle quotidien de l'escalade perpétuelle dans la manipulation des idées et des valeurs, du populisme et de la démagogie de bas étage. Nous avons connu une campagne électorale où sans scrupules ni vergogne Nicolas Sarkozy avait pillé l'héritage culturel de la Gauche, de Jaurès à Blum en passant par Guy Môcquet. Il était allé chercher Jaurès pour finalement rencontrer Le Pen.

Plus récemment, Frédéric Lefèvre, porte parole de l'UMP, expliquait, droit dans ses bottes, que le limogeage du préfet de la Manche ainsi que celui du directeur de la police de ce même département, était tout simplement à mettre à l'actif de Bernard Thibault, secrétaire confédéral de la CGT qui s'était ému des violences policières consécutives à la visite du chef de l'État à Saint Lô.

Plus proche de nous, le 29 janvier, en marge de la manifestation interprofessionnelle, avec le même aplomb, les agents présents s'entendaient dire par le directeur, avec l'indéfectible soutien de la directrice des ressources humaines, que la concrétisation de CDI-CDIF à Auch était du fait des organisations syndicales du Gers.

MOI« GASEL »,TOI« ZOULOU ».

Dernier avatar en date dans le registre de la tartufferie, la note dite « Mise en place de l'outil GASEL » qui conditionnerait la formation professionnelle à la participation à l'entretien de notation.

Au delà de la condescendance dont fait preuve cette note à l'égard des agents en les

prenant une fois de plus pour des imbéciles voire des irresponsables, nous pouvons confirmer aujourd'hui nos attaques à l'encontre de notre hiérarchie locale.

Nous persistons à affirmer que la hiérarchie de la DGFIP (et dans le Gers, nous sommes loin d'être à la traîne) est une actrice zélée du chaos engendré par le libéralisme dans notre pays. La similitude des démarches n'est que trop frappante.

Le SNADGI dénie toute légitimité à la direction quand elle tente de justifier la nécessité de participer à l'entretien de notation, en mettant en avant des valeurs comme l'esprit d'équipe et la solidarité alors que cette réforme est le ferment de la division et le vecteur de l'individualisme. La manipulation des idées trouve ainsi un écho au niveau local.

Pour les rustres hermétiques à cette rhétorique digne de l'Internationale Socialiste, l'infantilisation peut prendre une autre forme, celle de la menace : point d'entretien, point de formation.

Et si décidément vous ne comprenez rien à rien, les ayatollahs de l'intégrisme libéral tenteront de troubler les esprits avec une hypothétique arme de dissuasion (cf renvoi n° 1 de la dite note « GASEL ») que nous reprenons ici in extenso : « Je rappelle que contrairement à ce que l'on peut entendre régulièrement et même si la direction et les chefs de service n'en tirent pas pour le moment toutes les conséquences, l'entretien est obligatoire au plan réglementaire conformément à l'article 2 du décret n° 2002-682 du 29 avril 2002 relatif aux conditions générales d'évaluation, de notation et d'avancement des fonctionnaires de l'État ».

A ce stade de « l'intox », le 2 place de l'Ancien Foirail frise le classement en site « Seveso ».

Saisi de cette note, le Bureau National du SNADGI-CGT a confirmé l'invalidité de ces affirmations.

Au demeurant, si le boycott est expressément prohibé, pourquoi la procédure prévoit le refus de participation de l'agent à l'entretien?..

Quelle crédibilité accorder à cette tentative d'intimidation qui s'appuie sur un décret de 2002, alors que la réforme de la notation qui a institué le système actuel date de 2004.

« L'administration peut en tirer toutes

Ce système est injuste, c'est pourquoi nous le rejetons.

Cette politique est inefficace et injuste, c'est pourquoi nous la combattons.

Le 19 mars, tous en grève à la DGFIP!

Participez massivement aux manifestations!

les conséquences », le SNADGI n'hésitera pas à faire valoir le droit de ses adhérents devant le tribunal administratif.

Une fois de plus, si besoin était, notre hiérarchie s'est complètement décrédibilisée, prouvant par là même qu'elle n'oeuvrait pas dans le même sens que la majorité des agents.

Elle fait montre ainsi d'un autisme social qui n'a d'égal que celui de Messieurs Sarkozy et Fillon, fine fleur de l'ultra libéralisme à la française.

**Soutien aux travailleurs en lutte
Hommage à Jacques Bino**

Comment expliquer le long silence qui a entouré le conflit qui se poursuit en Guadeloupe depuis plusieurs semaines et qui a pris depuis le 20 janvier une ampleur exceptionnelle ?

En effet, depuis plus de quatre semaines les travailleurs en Guadeloupe, et plus largement dans les départements d'Outre-mer, sont dans l'action sur des revendications qui touchent au pouvoir d'achat, au coût de la vie, à l'emploi, au développement durable mais aussi à la démocratie, aux droits des salariés - à ceux des peuples - , à l'éducation, aux services publics..

Le développement des violences sur l'Île de la Guadeloupe est la conséquence des tensions provoquées par l'absence de réponses aux revendications des travailleurs. L'intransigeance du Patronat et l'attitude de l'État ces derniers jours ont conduit au pourrissement de la situation dont ils portent la responsabilité.

A bien des égards, la situation économique, sociale et humaine des Antilles est un concentré des évolutions d'un système économique et d'un « modèle » de croissance dont la faillite et les dangers éclatent au grand jour.

Certes, la complexité des sociétés antillaises est une réalité qui ne souffre pas d'une approche généraliste et profane et ne peut être réduite à quelques slogans et parti pris que ce soit.

Aujourd'hui, pourtant, c'est bien un fonctionnaire du ministère des finances qui est tombé, victime indirecte de la tension supplémentaire induite par l'attitude irresponsable du gouvernement.

Jacques BINO était un militant syndical engagé, son engagement allait bien au-delà de la section SNADGI-CGT Guadeloupe dont il a été pendant de nombreuses années le secrétaire. Il s'est poursuivi dans la lutte des peuples contre le pouvoir capitaliste, et singulièrement, contre le pouvoir colonial français.

Le SNADGI-CGT, le SNT-CGT et la Fédération des Finances CGT condamnent avec la plus grande fermeté la violence qui a conduit à ce drame.

Jacques était porteur d'un idéal de progrès social, de respect des valeurs humaines auxquelles se sont attaqués ses assassins.

La responsabilité en revient à ceux qui ont refusé le dialogue et ont conduit les habitants de ce département français à la misère et à la grève générale.

Le SNADGI-CGT 32 s'associe à l'hommage national rendu à Jacques et à la peine de ses proches en de telles circonstances.